

cause déménagement fin contrat cesu

Par amw1345, le 19/05/2012 à 20:17

Mon oncle âgé de 80 ans doit déménager le 31 mai 2012 son logement va être vendu, il ira s'installer chez sa nouvelle compagne à une trentaine de km. , il a employé 2 heures par semaine une aide ménagère en CESU. Cette dernière lui demande de la licencier et réclame des indemnités de licenciements, Quelle est la procédure légale? qui contacter , Cesu-URsaff

Cette personne a encore d'autres employeurs que mon oncle, elle n'est donc pas au chômage.

Peut-on réclamer des indemnités de licenciements comme travailleur CESU

Merci de me répondre rapidement

Par P.M., le 19/05/2012 à 21:10

Bonjour,

Une salariée en CESU a les mêmes droits que toute autre et il conviendrait de respecter notamment l'art. 12 de la Convention collective nationale des salariés du particulier employeur